

## e 104. Hépatite virale B : transmission et dépistage

---

Le virus de l'hépatite B (VHB) se transmet par voie parentérale (notamment toxicomanie intraveineuse) ou percutanée (accident exposant au sang), sexuelle et materno-fœtale. L'hépatite chronique B peut se compliquer de cirrhose (20 % des sujets), voire de carcinome hépatocellulaire (2 % des cirrhoses).

Le dépistage est réalisé par la recherche de l'antigène HBs (Ag HBs). Le bilan comporte un bilan biologique (transaminases), immunologique (IgG et IgM anti-HBc, Ag HBe et anticorps anti-HBe) et virémique (ADN-VHB) ainsi qu'une évaluation de l'activité nécrotico-inflammatoire et du degré de la fibrose hépatique sous repérage échographique (score Métavir) apprécié par la ponction-biopsie hépatique ou par des tests moins agressifs (FibroScan®, FibroTest®, FibroMètre®). Les sérologies de l'hépatite C, de l'hépatite delta et du VIH sont systématiquement réalisées. La présence de l'IgM anti-HBc rend probable l'absence de passage à la chronicité. La positivité des anticorps anti-HBe n'élimine pas une réplication virale active, bien qu'elle soit dans ce cas moins importante.